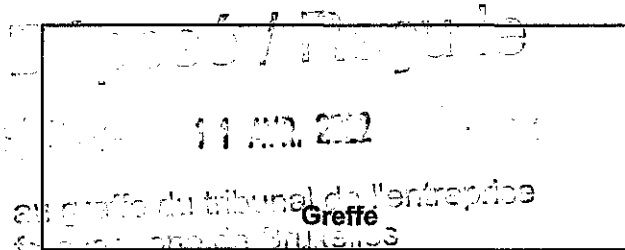


Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22049640***N° d'entreprise : **0454 197 055**

Nom

(en entier) : **BARSIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE ROYALE 151, 1210 BRUXELLES****Objet de l'acte : NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR-DELEGUE**

Il ressort des résolutions du conseil d'administration prises en date du 29 mars 2022 que le conseil a décidé de nommer Monsieur Christophe LINET, domicilié à 5140 Sombrefe, Rue René-Gobert Ligny 10, comme administrateur-délégué pour la durée de son mandat d'administrateur.

Procuration avec pouvoir de substitution, en vue de la publication des décisions susmentionnées est conférée à la SPRL CORPOCONSULT, établi à 1060 Bruxelles, Rue Fernand Bernierstraat 15, représentée par son gérant, David Richelle, afin d'effectuer toutes les formalités utiles et nécessaires, en ce compris la signature des formulaires de publication, en vue de la publication au Moniteur Belge de la décision susmentionnée et, le cas échéant, modifier l'immatriculation à la Banque Carrefour des Entreprises en ce sens.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).